



CAISSE D'EPARGNE



Communiqué de presse

L'Assurance AUTO de la Caisse d'Epargne, la nouvelle offre modulable de Natixis Assurances

Paris, le 20 juin 2017

Natixis Assurances propose aux clients des Caisses d'Epargne un nouveau contrat d'assurance automobile plus simple et mieux adapté à leurs besoins. Avec des options à la carte permettant de personnaliser son assurance ainsi que des services innovants, cette offre s'adapte à tous les profils de clients.

Plus de personnalisation et de clarté

Disponible en trois formules (Tiers, Tiers Plus, Tous Risques) avec une série d'options personnalisables, « l'Assurance AUTO » est structurée par univers de besoin (cf. annexe).

En fonction de ses habitudes de vie et de conduite, le client pourra choisir des options liées :

- au véhicule ;
- aux biens ;
- à sa mobilité ;
- à son choix d'indemnisation.

Plus d'accompagnement

Soucieuse d'accompagner les assurés dans leur quotidien, Natixis Assurances a enrichi sa solution d'assurance avec de nouveaux services utiles⁽¹⁾ :

- Des **stages de remise à niveau de conduite** accessibles pour tous les assurés, quelle que soit la formule souscrite, sur différentes thématiques : la conduite senior, la conduite accompagnée, l'éco-conduite et la conduite post-accident.
- La **prise en charge d'un retour en taxi** proposée à tous les assurés de moins de 25 ans se sentant incapables de reprendre le volant. Ce service peut être mis en place pendant



(1) Assisteur : Inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des assurances. Le service Etude Devis Panne est réalisé par la société IMA Technologies.

leur première année d'assurance, pour un trajet de moins de 50 km et dans la limite de deux utilisations.

- L'assuré a un doute ou des questions sur le devis fourni par son garagiste à la suite d'une panne ? Il peut désormais demander une **analyse du devis**, si le montant est supérieur à 800 euros, avant de donner son accord pour la réalisation des travaux. À réception du devis transmis par l'assuré, un technicien automobile expert en diagnostic prendra contact avec le garagiste. Il analysera dans un premier temps la pertinence et les moyens mis en œuvre pour réparer la panne. Puis, il confirmera ou ajustera les réparations à prévoir.

Plus d'avantages tarifaires

Pour remercier les assurés de leur fidélité et encourager les bonnes pratiques en matière de conduite, Natixis Assurances propose sept **remises et avantages tarifaires** :

Pour récompenser la fidélité :

- Remise Changement de Véhicule : jusqu'à un mois offert sur l'année en cours et un mois offert l'année suivante⁽²⁾ pour les clients fidèles lorsqu'ils remplacent leur voiture.

Pour le respect de l'environnement :

- Avantage Kilomètre Responsable pour les assurés s'engageant à parcourir moins de 8 000 km par année d'assurance.⁽³⁾
- Avantage Véhicule Électrique (avantage tarifaire calculé par rapport au tarif d'un véhicule à essence aux mêmes caractéristiques).

Pour les jeunes :

- Avantage Conduite Accompagnée : réduction accordée la 1^{ère} année pour les novices de moins de 25 ans obtenant leur permis dans le cadre de la conduite accompagnée.⁽⁴⁾
- Bonus Parent : jusqu'à 20 % de réduction pour les novices de moins de 25 ans, sans sinistre responsable sur les 36 derniers mois, dont l'un des parents possède déjà une assurance automobile auprès de la Caisse d'Epargne en bonus 50.

Pour les bons conducteurs :

- Bonus Bon Conducteur : remise commerciale accordée à vie. Elle concerne les contrats « Assurance AUTO » souscrits auprès de la Caisse d'Epargne depuis au moins 3 ans et dont le conducteur principal a acquis un bonus 50 depuis 3 ans ou plus, sans sinistre responsable sur cette période⁽⁵⁾
- Avantage Bonus 50 : réduction appliquée à la souscription si le conducteur principal détient un bonus 50 depuis au moins 3 ans.

L'offre Assurance AUTO des Caisses d'Epargne peut être **souscrite sur l'ensemble des canaux (agence, téléphone, Internet fixe et mobile)**.

Assurance Auto est un produit de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances



(2) Jusqu'à 1 mois offert lissé sur 12 mois. La remise sera appliquée sur la prime avant réduction brute de taxe et effectuée à l'occasion d'un avenant changement de véhicule.

(3) Remise non applicable pour les moins de 25 ans et hors usages professionnels et tournées.

(4) Remise valable pour les assurés sans antécédent d'assurance.

(5) Hors usages professionnels et tournées.

À propos de Caisse d'Epargne

Les 16 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 20,6 millions de clients (dont 4,8 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégiennent le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

À propos de Natixis Assurances :

Natixis Assurances conçoit et gère une offre complète de solutions d'assurances de personnes et d'assurances non vie pour les particuliers grand public et gestion privée, les professionnels, les entreprises, les professions libérales, les agriculteurs et les associations. Filiale à 100 % de Natixis, banque internationale de financement, de gestion, d'assurance et de services financiers du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire et 3^e bancassureur en France, Natixis Assurances distribue aujourd'hui ses produits d'assurances de personnes (assurance vie, épargne transmission de patrimoine, retraite, assurance décès, assurance dépendance et assurance des emprunteurs) dans les réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne. Elle commercialise ses contrats d'assurances non vie (assurance automobile, assurance deux-roues, assurance multirisque habitation, complémentaire santé, garantie des accidents de la vie, assurances mobiles, protection juridique, assurance parabancaire, télésurveillance, assurances des professionnels) principalement dans les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne.

www.assurances.natixis.com



caisse-epargne.fr



@Caisse_Epargne



[Caisse d'Epargne](#)

ANNEXE

POUR PROTÉGER...		FORMULE TIERS	FORMULE TIERS PLUS	FORMULE TOUS RISQUES
LES PERSONNES	Responsabilité civile et défense pénale Recours suite à accident	●	●	●
	Dommages corporels du conducteur	●	●	●
	Bris de glaces	OPTION	●	●
	Catastrophes naturelles Catastrophes technologiques et Attentat	Si le Bris de glaces est souscrit, ces garanties sont acquises.	●	●
MON VÉHICULE	Vol et tentative de vol Incendie et tempête		●	●
	Dommages tous accidents et vandalisme			●
	Bris de rétroviseurs			OPTION
	Panne mécanique			OPTION
MES BIENS	Contenu du véhicule		OPTION	●
	Équipements extérieurs		OPTION	OPTION
MA MOBILITÉ	Assistance aux personnes (avec ou sans véhicule)	●	●	●
	Assistance au véhicule standard (50 km panne)	●		
	Assistance au véhicule étendue (0 km panne)	OPTION	●	●
	Véhicule de remplacement	OPTION	OPTION	●
	Vélo libre-service	OPTION	OPTION	OPTION
MON INDEMNISATION	Indemnisation standard		●	●
	Indemnisation plus	OPTION Valeur à dire d'expert + 20 %		OPTION Valeur d'achat 24, 36, 48 ou 60 mois au choix et au-delà, valeur à dire d'expert majorée de + 20 % avec un minimum de 1500 €